



Ouagadougou, le

27 SEPT 2022

N°2022 - 0057 /MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

=====

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), a l'honneur de porter à la connaissance des bacheliers de la session de 2022 admis au test d'entrée dans les **Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)** de l'**Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET BOIGNY (INPHB)** de Yamoussoukro en République de Côte d'Ivoire, qu'ils peuvent déposer leur demande de bourse sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Le nombre de bourses disponibles est de dix (10)

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez- vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

1- Conditions d'éligibilité

Les candidats à ces bourses doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè,
- être admis au concours des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) de l'INPHB au titre de l'année académique 2022-2023.

2- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de renseignement à retirer au CIOSPB et dûment remplie ;
- un certificat de nationalité burkinabè (un extrait ou une photocopie légalisée) ;
- un extrait d'acte de naissance (ou une photocopie légalisée) ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée 1^{er} octobre **2022** à 23H 59 mn.

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer un complément de dossier au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB) composé comme suit :

- un certificat de nationalité burkinabè (un extrait ou une photocopie légalisée) ;
- un extrait d'acte de naissance (ou une photocopie légalisée) ;
- un certificat médical de moins de trois (3) mois de date ;

- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- deux photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

NB : Tout dossier incomplet est irrecevable



Pr Touridomon Issa SOME
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques